

Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acteTribunal de commerce de Charleroi  
ENTRE LE

12 MAI 2015

Le Greffier

Greffé



\*15074524\*

N° d'entreprise : 867.089.334

**Dénomination**(en entier) : **A.S.B.L. Marche et Festivités Saint-Hubert de Loverval**(en abrégé) : **A.S.B.L. MFSHL ou MSHL**

Forme juridique : ASBL

Siège : 3 rue du Calvaire à 6280 LOVERVAL Belgique

**Objet de l'acte : Modifications des statuts et des administrateurs**

Assemblée générale du 20 juin 2008 : Modification du Conseil d'administration

Election et nomination d'administrateur : VANDECASTEELE Stéphane : administrateur

Revocation : COUTY Christophe

CAUDRON Emilie

DE LONGUEVILLE Cédric

Assemblée générale du 24 juin 2010 : Modification du Conseil d'administration

Election et nomination d'administrateurs : BRUNEE Marc : administrateur

LEMAIRE Geneviève : administrateur

SAUVAGE Bernadette : administrateur

TROUILLET Samuel : administrateur

Démission : DE ROO Hannelore

Assemblée générale du 29 juin 2011 : Modification du Conseil d'administration

Démission : GHISLAIN François

Assemblée générale du 22 février 2013 : Modification du Conseil d'administration

Elections et nominations des administrateurs : CAUDRON Pierre : Président

MARCHAL Philippe : Vice-Président

LEMAIRE Jacqueline : Vice-Présidente

COLLART Gérard : Secrétaire

DUBUISSON Xavier : Trésorier

MARCHAL Mathieu : administrateur

ZULIANI Anita : administrateur

Démission : CROISEZ Jean-Pierre

Assemblée générale du 21 février 2014 : Modification du Conseil d'administration :

Elections et nominations des administrateurs : SAUVAGE Bernadette : secrétaire adjointe

TROUILLET Samuel : Trésorier

SOREL Xavier : Trésorier adjoint

MARCHAL Mathieu : Trésorier adjoint

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/05/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiersAu verso : Nom et signature

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



## Volet B - Suite

BRUNEE Marc : administrateur  
LEMAIRE Geneviève : administrateur  
MICHAUX Jérôme : administrateur  
MARCHAL Christelle : administrateur  
DUBUISSON Xavier : administrateur

Suite à l'Assemblée générale du 2 avril 2015 : Modification des Statuts et du Conseil d'administration

Modification des statuts :

TITRE VI Art 20 : L'association est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, nommés par l'assemblée générale pour un terme de quatre ans, et en tout temps révocables par elle. Les administrateurs sont choisis parmi les membres effectifs ou adhérents.

Cependant, afin de se mettre en conformité avec le règlement communal de la commune de Gerpinnes au 1.01.2015 concernant la reconnaissance et l'attribution des subsides aux associations communales, 50% des administrateurs devront être domiciliés dans l'entité de Gerpinnes

Modification du Conseil d'admnrstration :

Démission : MICHAUX Jérôme

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/05/2015 - Annexes du Moniteur belge